



## Transversalité des activités touristiques

- **Des activités sont 100 % touristiques**
  - 1 emploi = 1 emploi touristique : les personnes qui travaillent dans un hôtel travaillent pour les touristes
- **D'autres activités s'adressent à la fois aux touristes et aux résidents**
  - 1 emploi  $\neq$  1 emploi touristique : un serveur en restauration sert les locaux et les touristes



## Une méthode d'estimation qui permet de comptabiliser les emplois directs liés au tourisme



## Les emplois indirects et induits sont hors champ



- 1. Provence-Alpes-Côte d'Azur, deuxième région en part d'emplois touristiques**
- 2. Un pic estival**
- 3. L'hébergement et la restauration, premiers pourvoyeurs d'emplois touristiques**
- 4. Les non-salariés**
- 5. Effets de la crise sanitaire 2020-2021 et bilan touristique 2022**

# 1

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, DEUXIÈME RÉGION EN PART D'EMPLOIS TOURISTIQUES

L'activité touristique génère

**124 000**

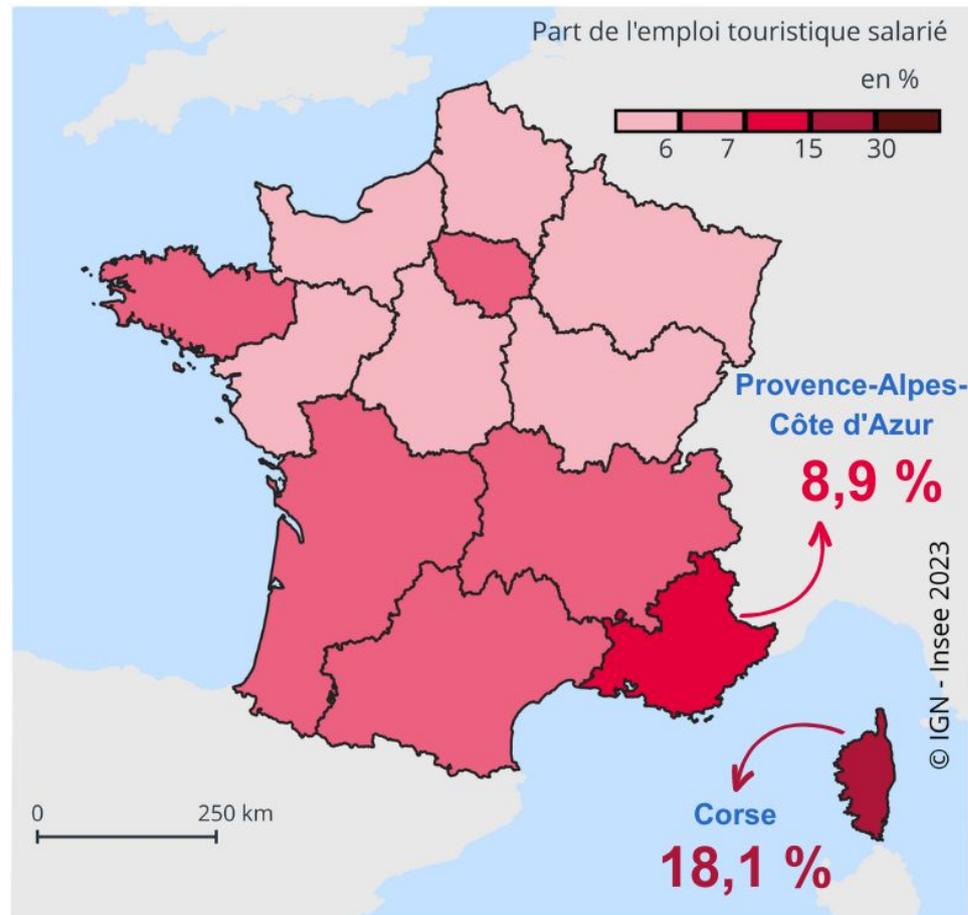
emplois salariés en moyenne annuelle



Soit **8,9 %** du total  
de l'emploi salarié marchand de la  
région

Champ : secteur marchand.

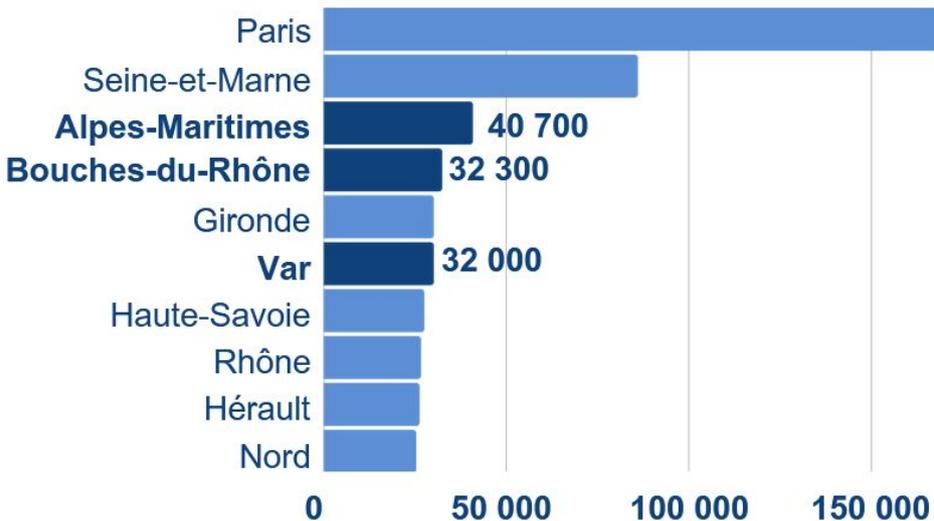
Source : Insee, base Tous salariés 2019.



## En moyenne annuelle

Nombre d'emplois salariés

Part d'emplois (en %)



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

Les zones d'emploi de

**SAINTE-MAXIME**



**BRIANÇON**



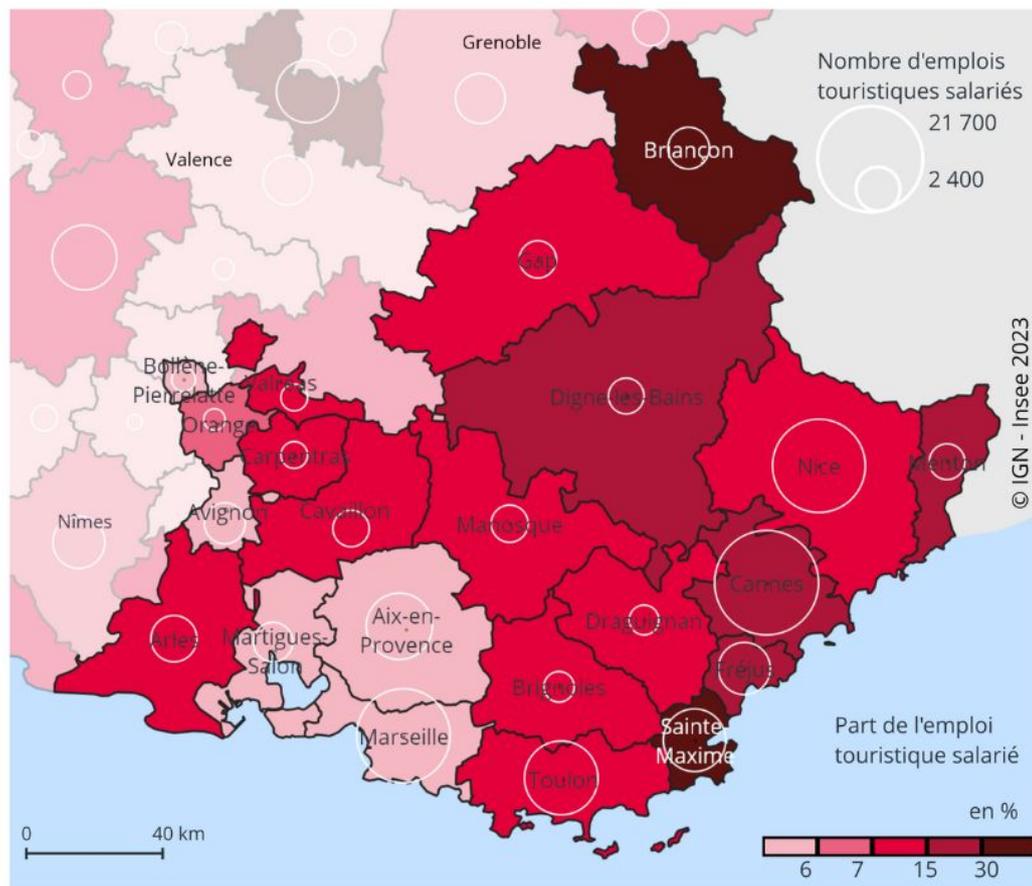
et

ont la **plus forte part** d'emplois touristiques



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



## Les zones d'emploi de

**CANNES**

**MARSEILLE**

**NICE**

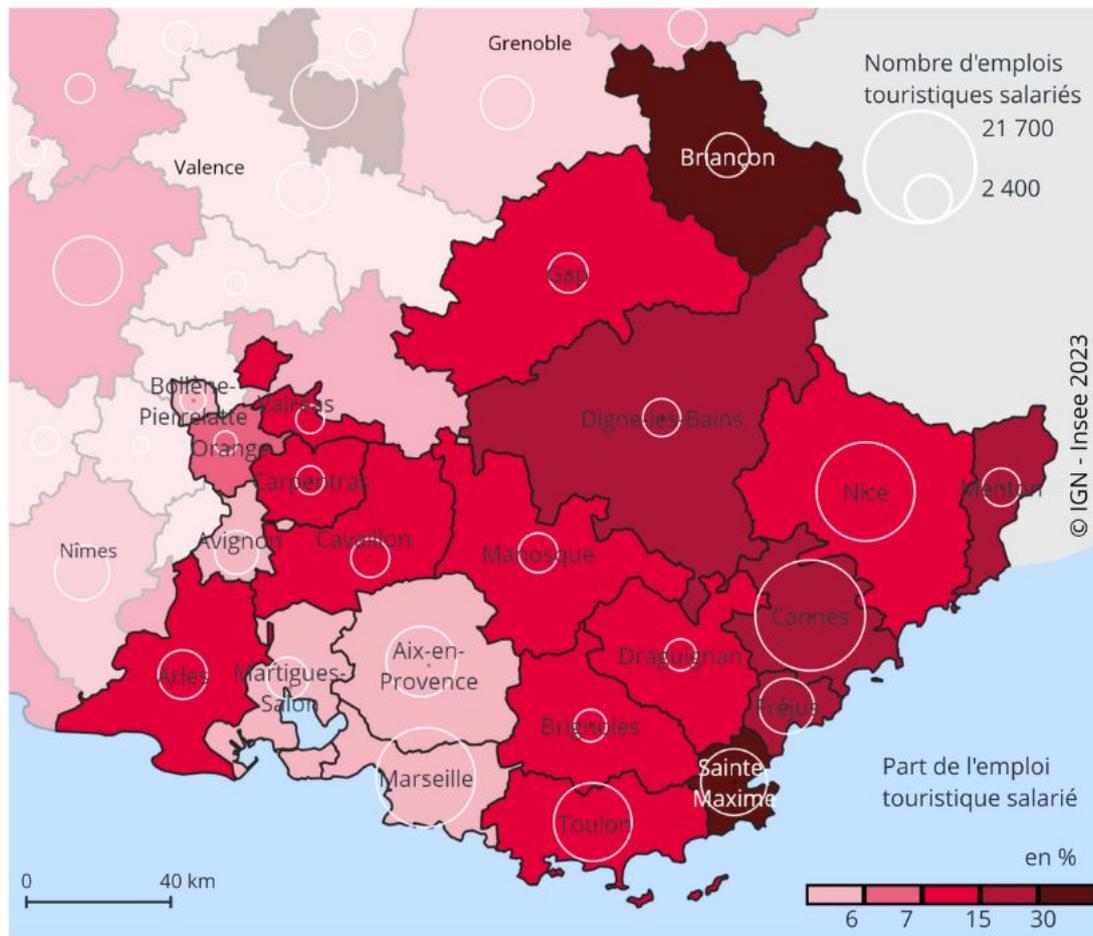


ont le plus grand nombre d'emplois



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



## Salaire net horaire d'un salarié touristique

## Part des femmes occupant un emploi touristique

Provence-Alpes-Côte d'Azur



France de province



écart dû à la structure de l'emploi



dans la restauration

Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

# 2

## UN PIC ESTIVAL

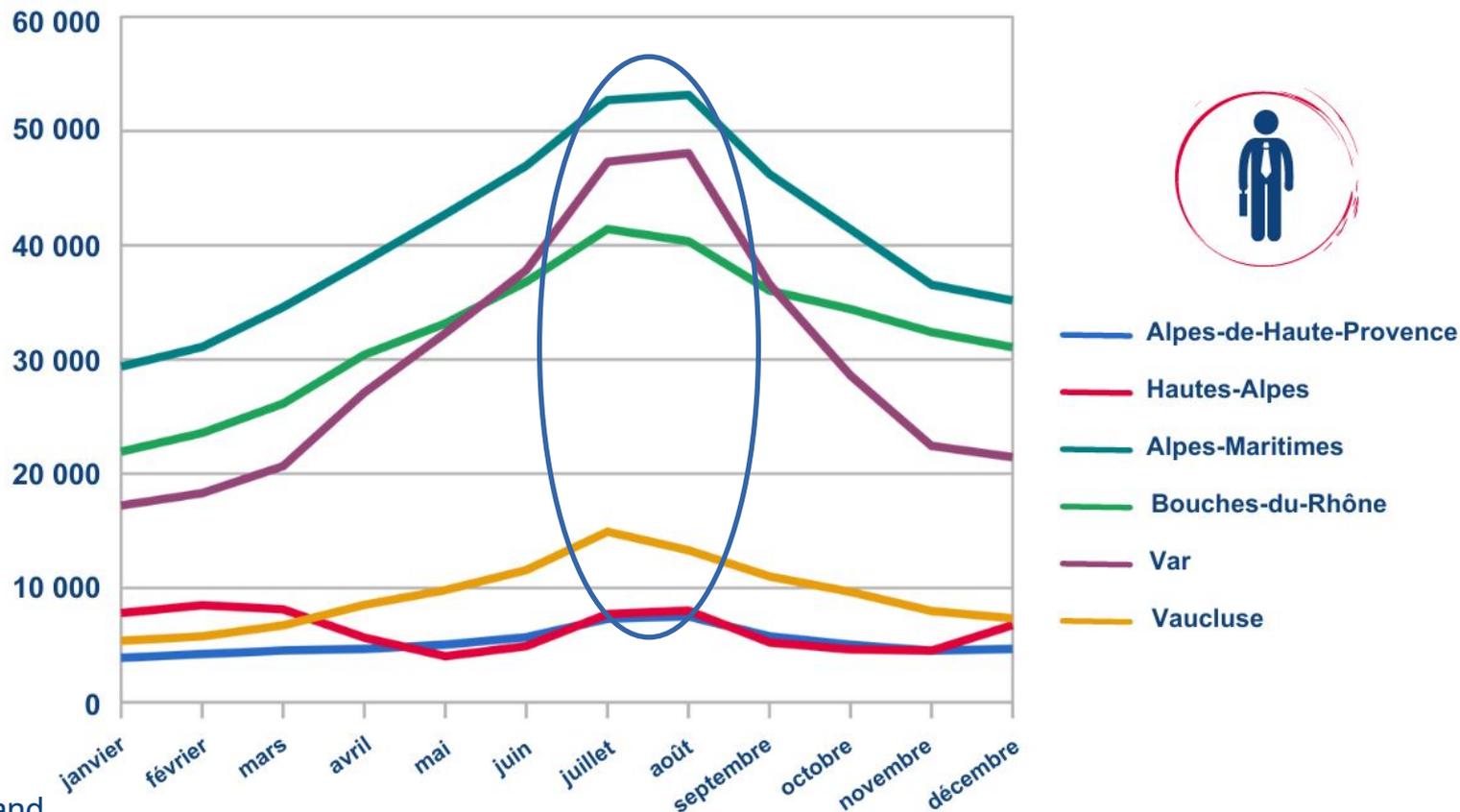


**Pic de saisonnalité en juillet-août,**

**170 000**  
emplois,

soit **11,7 %** de  
l'emploi salarié  
marchand

## Nombre mensuel d'emplois touristiques salariés



- Alpes-de-Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Bouches-du-Rhône
- Var
- Vaucluse

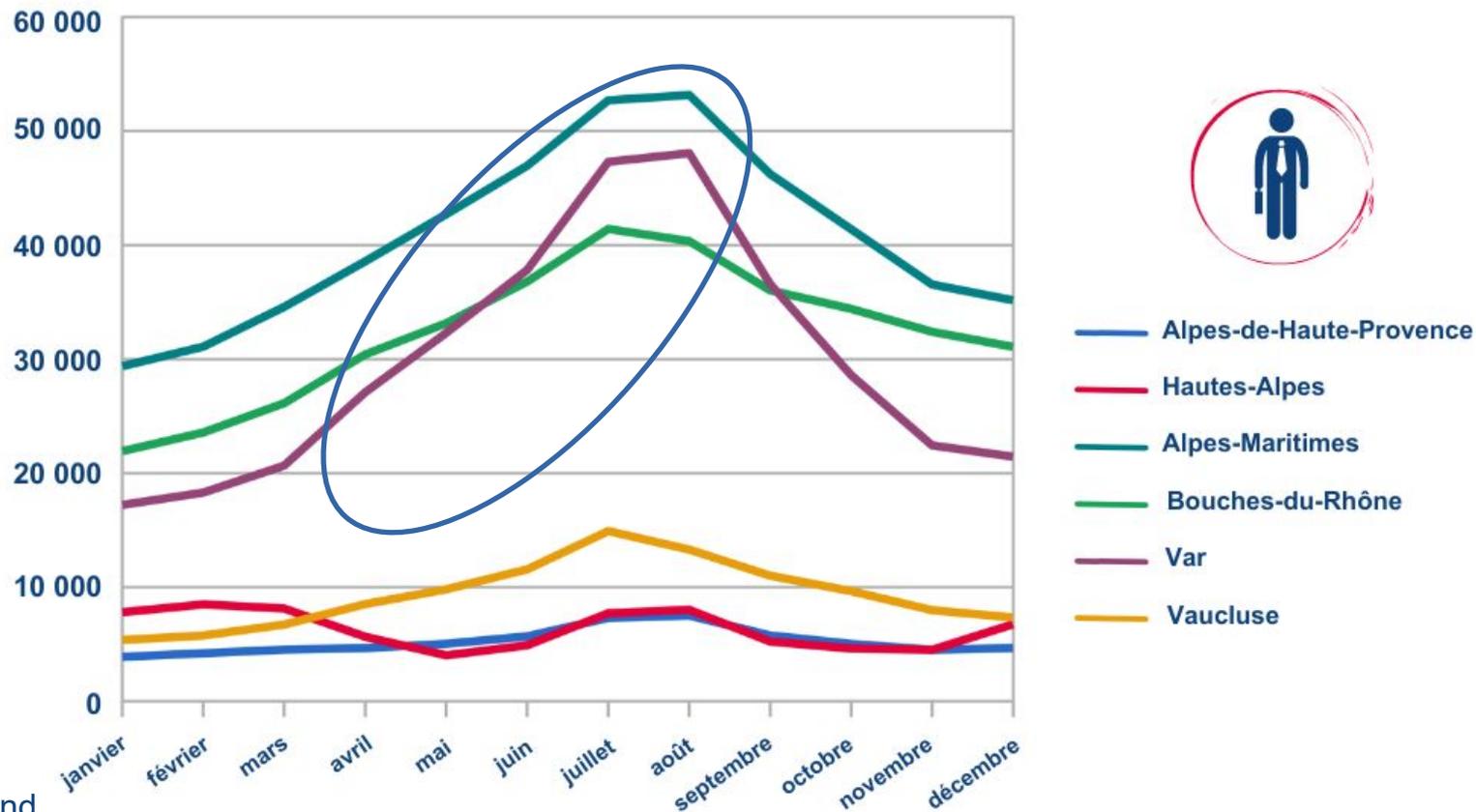
Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

## Forte saisonnalité dans le Var



## Nombre mensuel d'emplois touristiques salariés



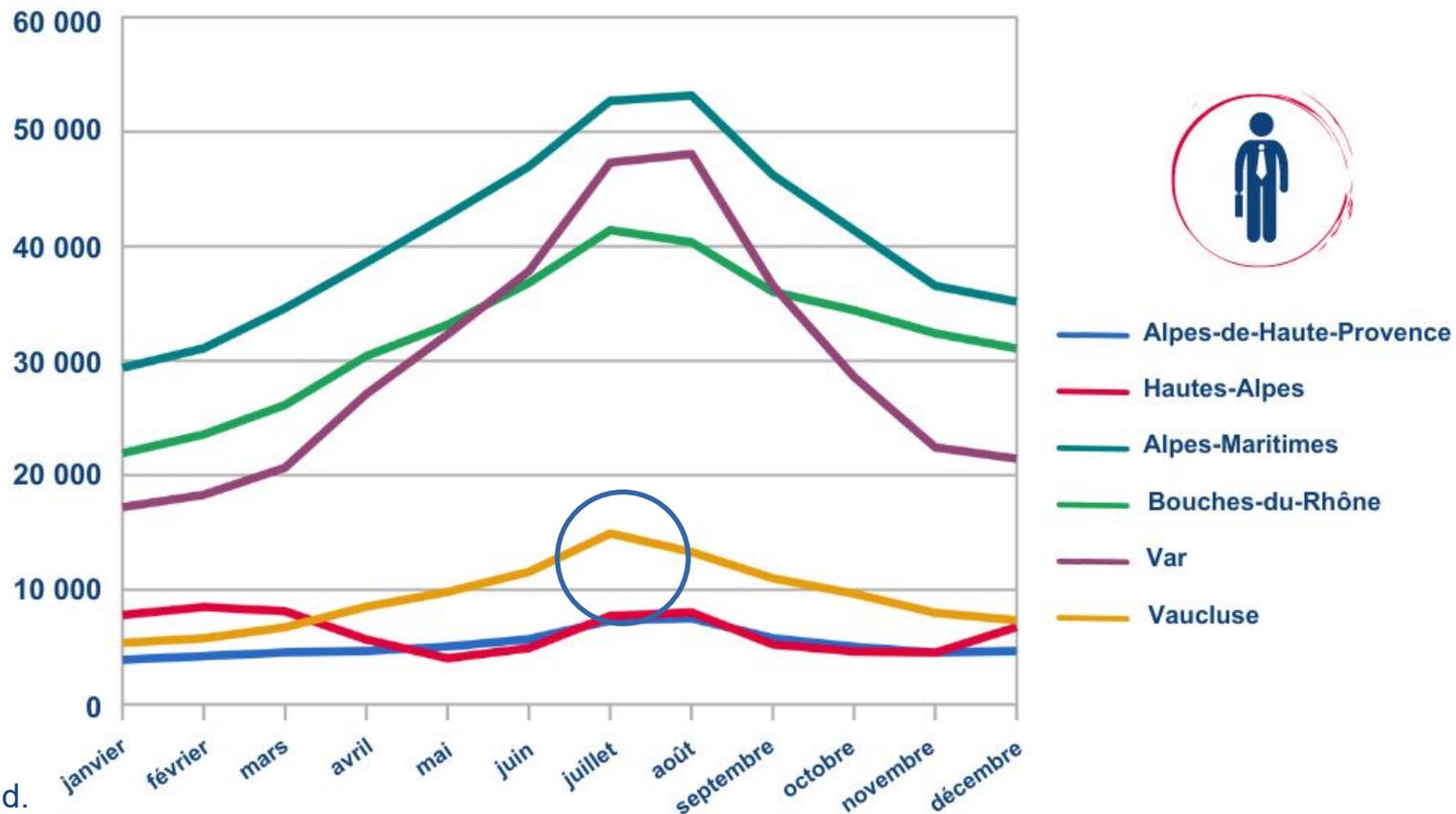
Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

## Nombre mensuel d'emplois touristiques salariés

Le pic de saisonnalité en **Vaucluse** a lieu en juillet

durant les festivals



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

**Région :** une part d'emploi salarié touristique toujours **supérieure** à celle de la France,

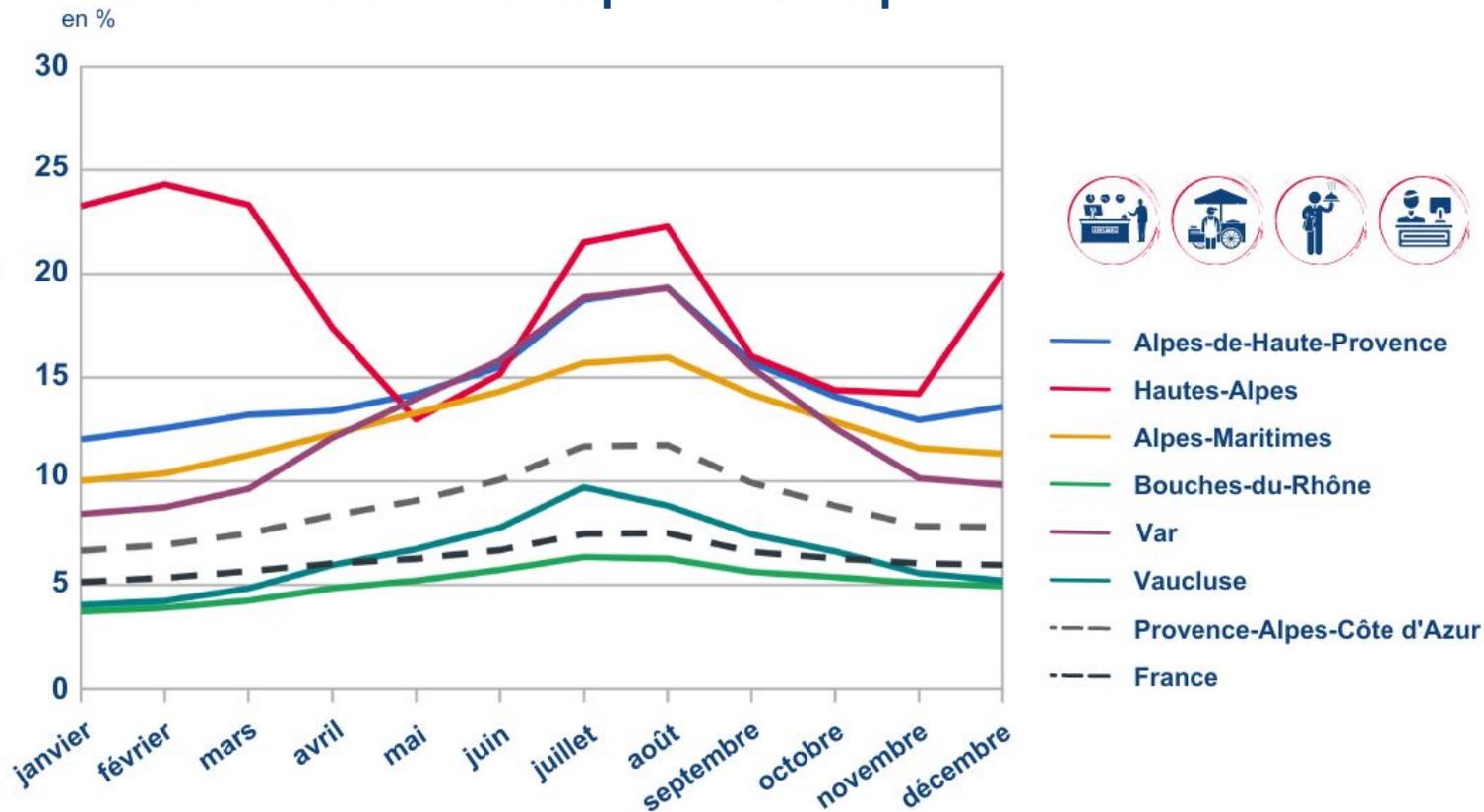
**Bouches-du-Rhône :** une part toujours **inférieure**



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

## Part mensuelle de l'emploi touristique

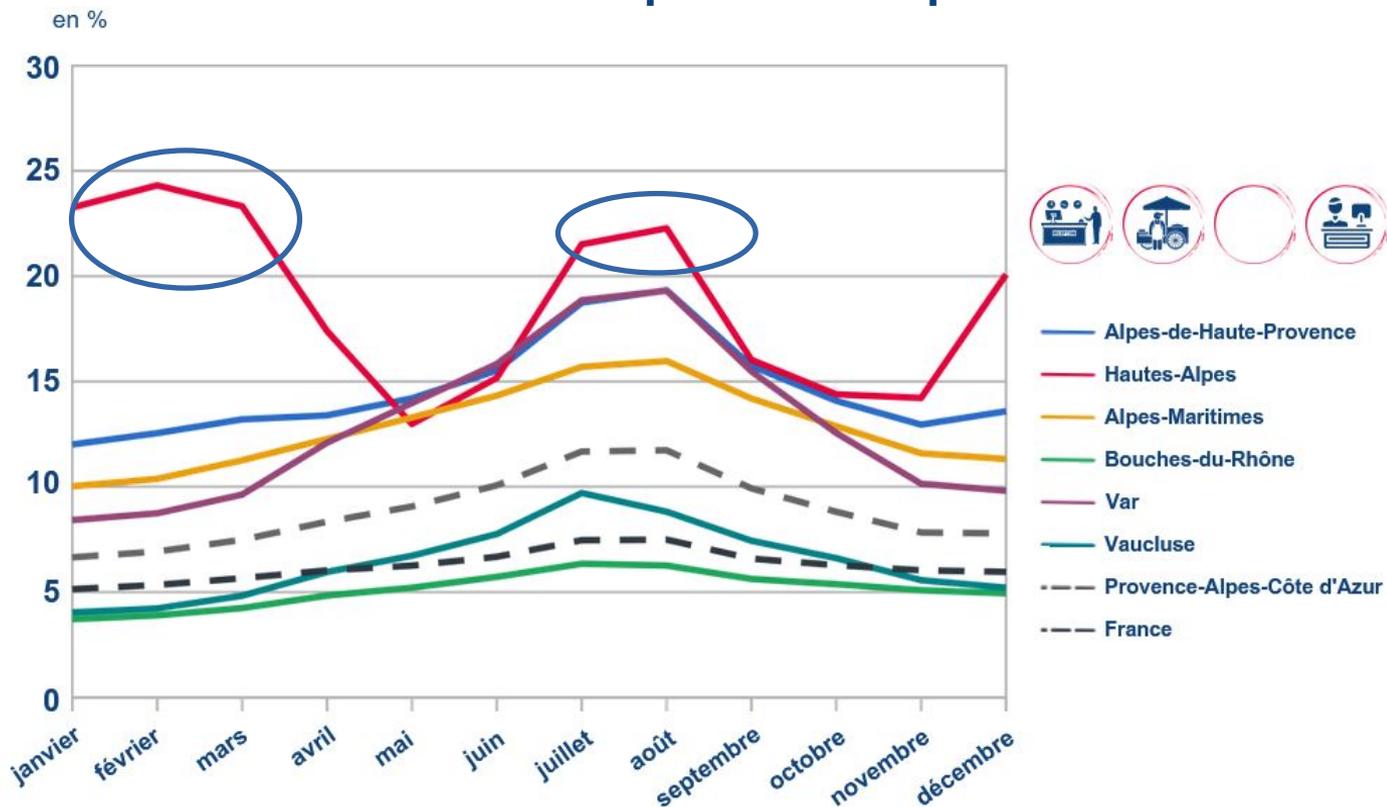


- Alpes-de-Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Bouches-du-Rhône
- Var
- Vaucluse
- - - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- - - France

Une **double** saisonnalité dans les **Hautes-Alpes**



## Part mensuelle de l'emploi touristique



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

# 3

## L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION, PREMIERS POURVOYEURS D'EMPLOIS TOURISTIQUES

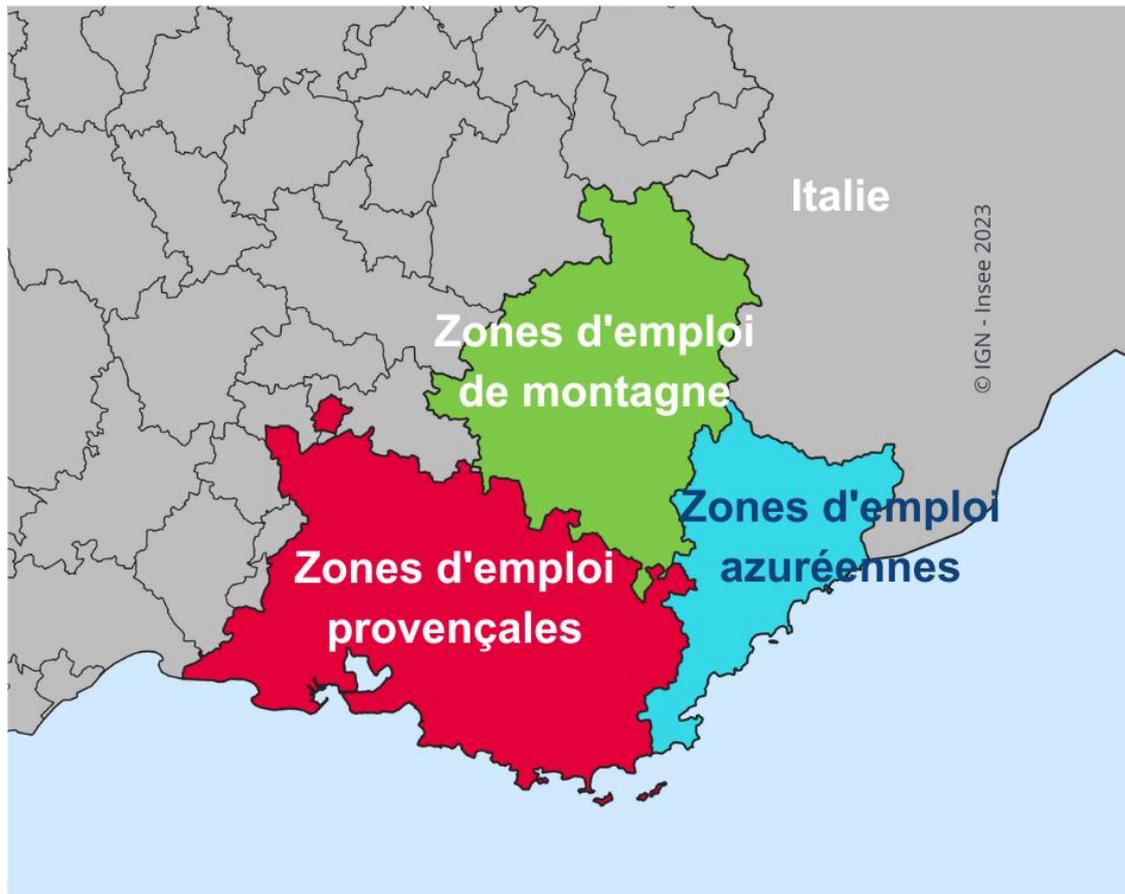
Les **zones d'emploi de montagne** regroupent les zones d'emploi de Briançon, Gap et Digne-les-Bains



Les **zones d'emploi azurées** regroupent celles de Menton, Nice, Cannes, Fréjus et Sainte-Maxime



Les **zones d'emploi provençales** sont constituées des autres zones d'emploi de la région





**L'hébergement,  
premier secteur  
touristique  
employeur de la  
région, davantage  
qu'en France**



- Hébergement
- Restaurants et cafés
- Commerce alimentaire
- Commerce non alimentaire
- Patrimoine, culture, office de tourisme
- Remontées mécaniques
- Sport et loisirs
- Autres

Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



La restauration,  
deuxième  
secteur  
employeur  
dans la région



- Hébergement
- Restaurants et cafés
- Commerce alimentaire
- Commerce non alimentaire
- Patrimoine, culture, office de tourisme
- Remontées mécaniques
- Sport et loisirs
- Autres

Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



## La restauration portée par les zones d'emploi azuréennes



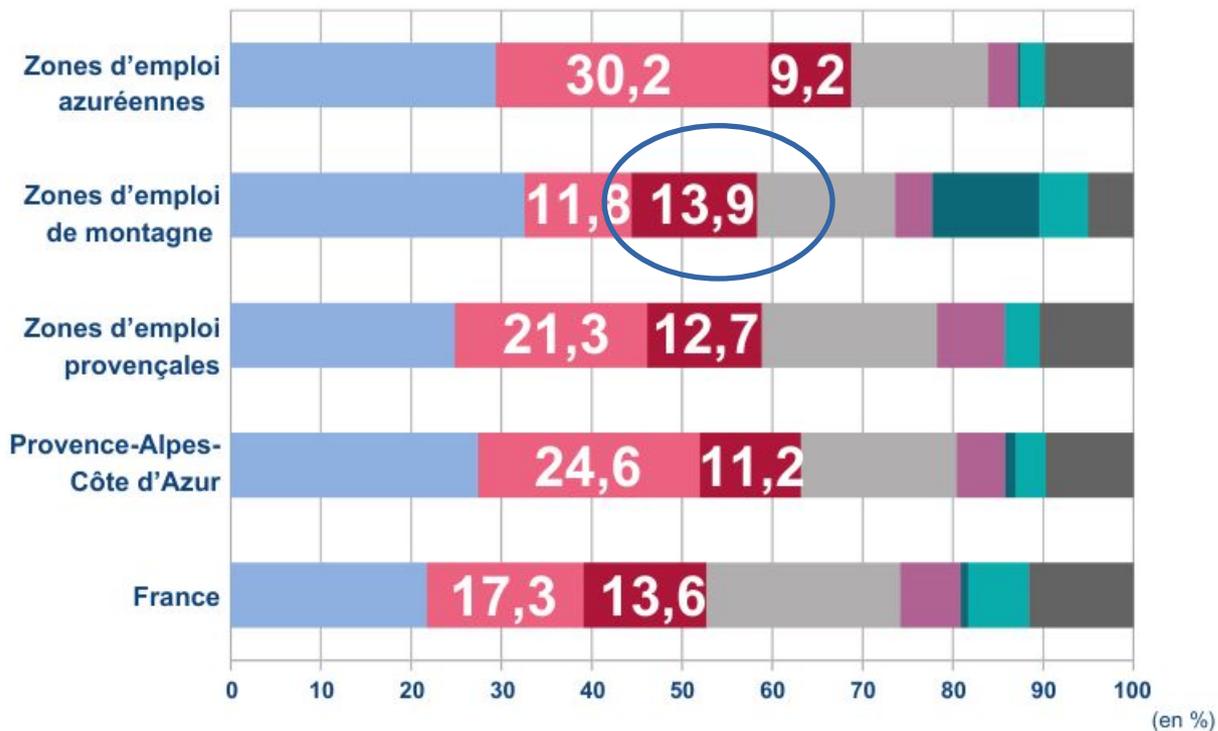
- Hébergement
- Restaurants et cafés
- Commerce alimentaire
- Commerce non alimentaire
- Patrimoine, culture, office de tourisme
- Remontées mécaniques
- Sport et loisirs
- Autres

Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



**Le commerce alimentaire, porté par les zones d'emploi de montagne**



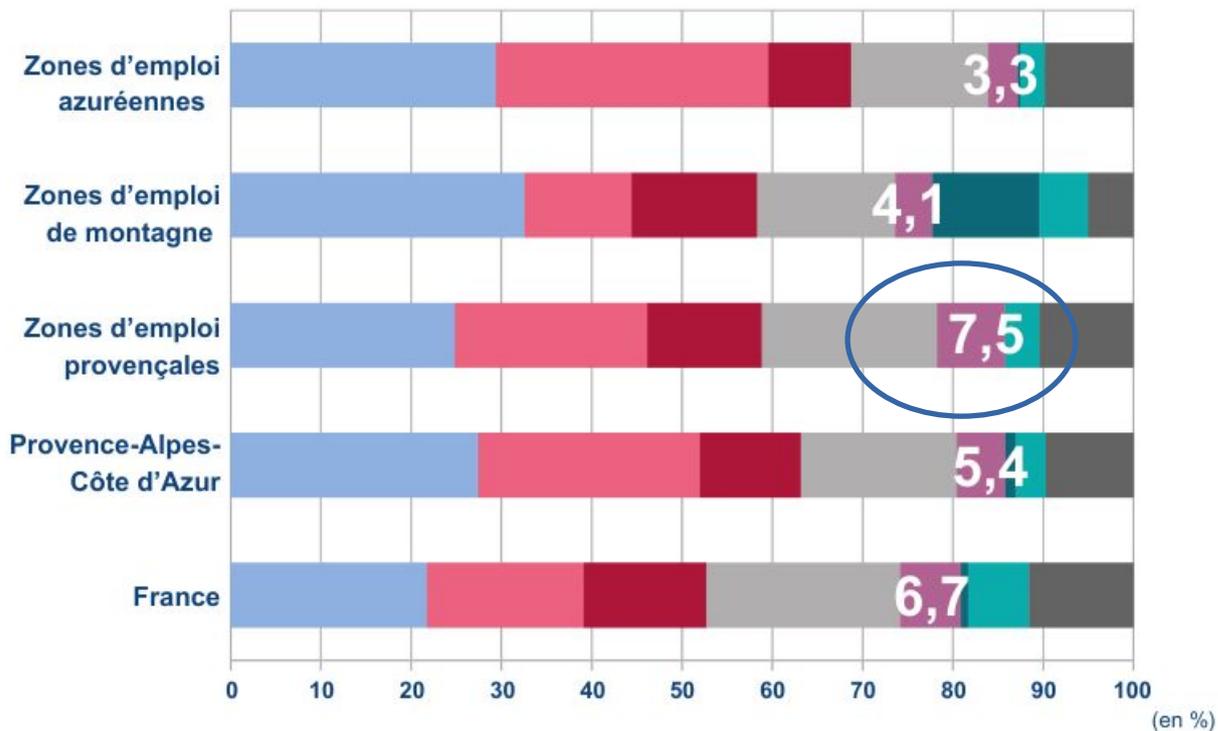
- Hébergement
- Restaurants et cafés
- Commerce alimentaire
- Commerce non alimentaire
- Patrimoine, culture, office de tourisme
- Remontées mécaniques
- Sport et loisirs
- Autres

Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



La culture et le patrimoine sont très présents dans les zones d'emploi provençales



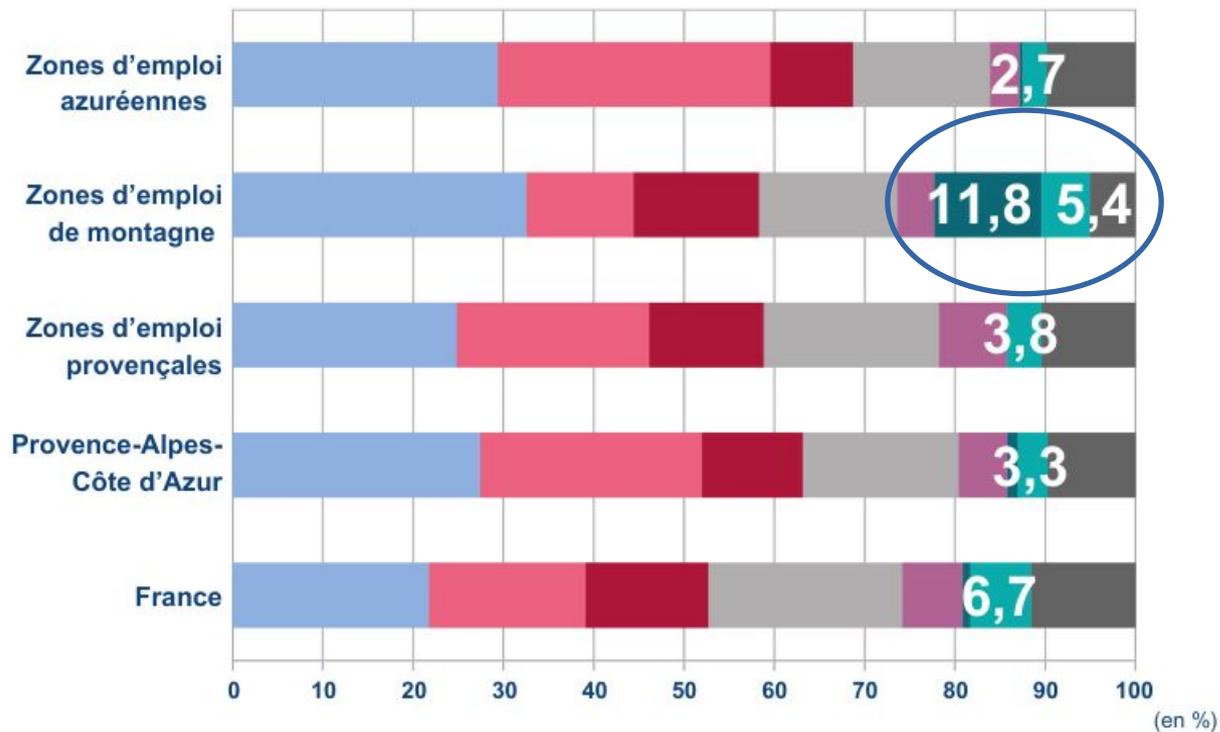
- Hébergement
- Restaurants et cafés
- Commerce alimentaire
- Commerce non alimentaire
- Patrimoine, culture, office de tourisme
- Remontées mécaniques
- Sport et loisirs
- Autres

Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.



Les remontées mécaniques, mais également le sport, sont très présents dans les zones de montagne



- Hébergement
- Restaurants et cafés
- Commerce alimentaire
- Commerce non alimentaire
- Patrimoine, culture, office de tourisme
- Remontées mécaniques
- Sport et loisirs
- Autres



Champ : secteur marchand.

Source : Insee, base Tous salariés 2019.

# 4 LES NON-SALARIÉS

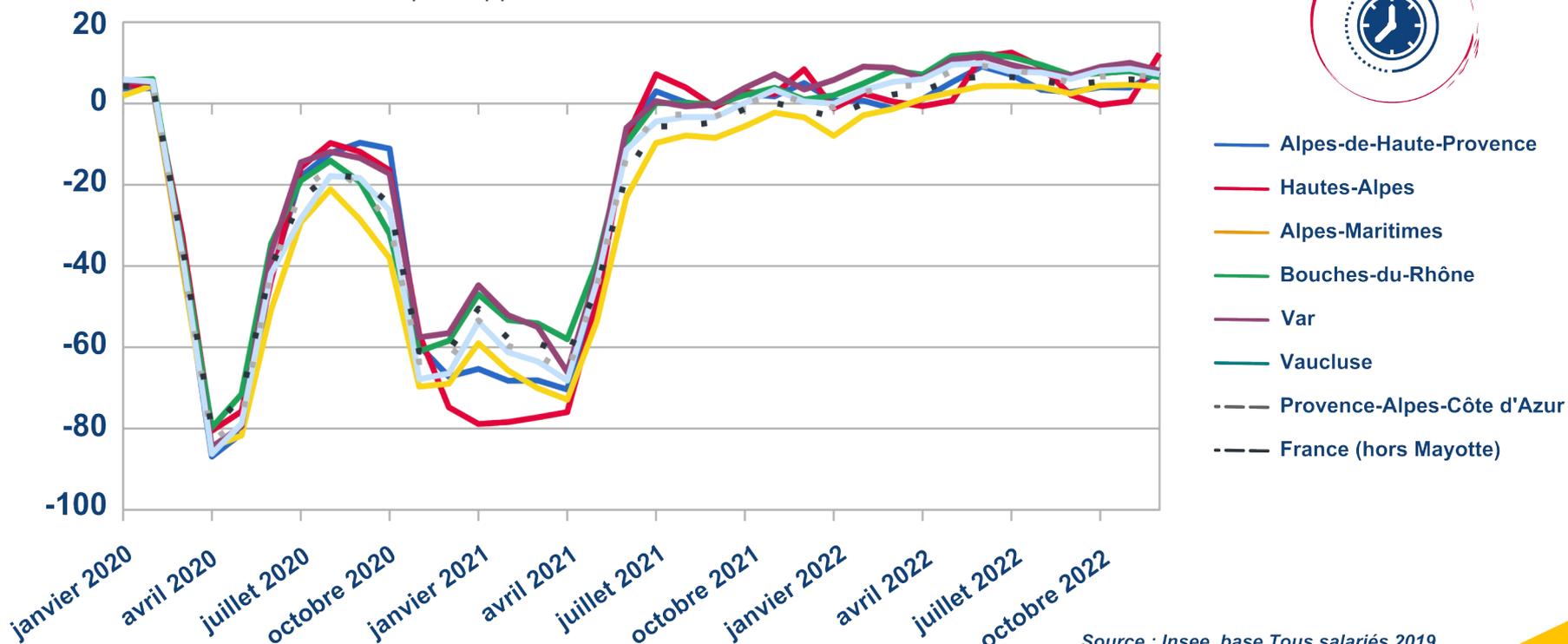
## Des emplois non salariés

- **29 000 non-salariés** : gérants de société, des micro-entrepreneurs, entreprises individuelles
- secteurs de la **restauration, commerce non alimentaire, loisirs et hébergement**

# 5 EFFETS DE LA CRISE

## Le nombre d'heures rémunérées en 2022 est supérieur de 6 % par rapport à 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Évolution mensuelle des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration, par rapport au même mois de 2019 (en %)



- En 2022, la **fréquentation** des hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur est **supérieure de 1,3 % à son niveau d'avant-crise sanitaire**, soit légèrement mieux qu'au niveau national
- Ce retour à la normale, qui intervient peu avant l'été, est essentiellement porté par la **clientèle résidente**, bien que les touristes venant de l'étranger soient bien plus nombreux qu'en 2020 ou 2021

- **124 000 emplois salariés en moyenne en 2019,**
  - **soit 8,9 % de l'emploi salarié marchand**
- **Deuxième part la plus élevée de France**
- **Un emploi touristique très saisonnier, avec un pic en juillet-août**
- **Un poids de l'hébergement et de la restauration important**
- **Une économie du tourisme qui a su rebondir face à la crise Covid**



## En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'accueil des touristes génère 124 000 emplois salariés

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 117 • Juin 2023



En 2019, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 124 000 emplois salariés sont directement liés à la présence de touristes, soit 8,9 % de l'emploi salarié marchand. La région occupe ainsi le deuxième rang des régions métropolitaines, derrière la Corse, pour le part d'emploi touristique et le troisième rang pour ce nombre d'emplois, après l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. L'emploi touristique est maximal lors des mois de juillet et août, sauf dans les Hautes-Alpes qui connaissent leur principal pic d'emploi touristique en hiver. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration sont les premiers employeurs, représentant un emploi touristique sur deux. L'emploi des rémunérés mécaniciens est surreprésenté dans la zone d'emploi de Briançon, le thermalisme dans celle de Manosque et la culture dans celle d'Avignon. Les emplois salariés touristiques sont mieux rémunérés en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans les autres régions de France de province.

## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



**Benjamin Méreau – Chef de projets  
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur**

En partenariat avec :

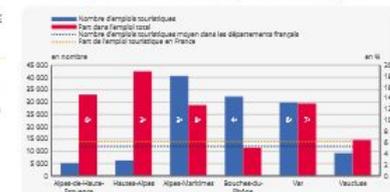


Très attractive par la diversité de ses territoires (littoral, montagne, paysages) et par ses nombreux monuments et la présence de grands musées, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille de nombreux touristes, avec 54,6 millions de nuitées en Hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques en 2022. Cette présence touristique génère de multiples emplois. La présente étude s'intéresse uniquement aux emplois salariés directement liés à la présence de touristes. Méthode. Par ailleurs, l'activité de 29 000 non-salariés est également liée à la présence de touristes. Encadré.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, deuxième région en part d'emploi touristique

En moyenne sur l'année 2019, la présence de touristes en Provence-Alpes-Côte d'Azur a directement généré 124 000 emplois salariés. Cela correspond à 8,9 % des emplois salariés marchands de la région, soit le deuxième plus forte part de France métropolitaine, derrière la Corse (15,1 %), mais largement au-dessus de la moyenne française (6,2 %). Dans les autres régions touristiques (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et

► 1. Nombre d'emplois salariés touristiques et part de ces emplois dans l'emploi salarié marchand des départements de la région



Note : classement effectué sur les départements de France métropolitaine. Lecture : en moyenne sur l'année 2019, 29 800 emplois salariés touristiques sont exercés dans le Var. Cela correspond à 14,1 % de l'emploi salarié marchand. Chaque département français compte en moyenne 12 000 emplois touristiques, et l'emploi touristique représente 6,2 % de l'emploi salarié marchand national. Le Var est le deuxième département de France métropolitaine en nombre d'emplois salariés touristiques et le septième en part. Champ : emplois salariés du secteur marchand. Source : Insee, base Sursis de la 2019.

Île-de-France), cette part est comprise entre 6 % et 7 %. En nombre d'emplois salariés touristiques, la région se situe au troisième rang des régions métropolitaines, derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, départements particulièrement touristiques Hormis le Vaucluse, tous les départements de la région se situent parmi les dix premiers de France, soit en nombre, soit en part d'emploi salarié touristique (► Figure 1). Dans les Hautes-Alpes comme dans les Alpes-de-Haute-Provence, le nombre d'emplois salariés touristiques est assez limité mais leur part dans l'emploi salarié marchand dépasse 14 %. En particulier, le sens d'emploi de Briançon présente le deuxième plus forte part d'emploi touristique (37 %) de la région après



Mesurer pour comprendre



COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME



N'oubliez pas de vous abonner à notre fil Twitter @InseePaca

...et à notre chaîne YouTube @InseePaca

